



BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 19 NOVEMBRE 2018 -

DÉCISION N° 18 - 11 - 092

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 31 octobre 2018 s'est réuni le lundi 19 novembre 2018 à partir de 10 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (4 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne Darfeuille (Vice-présidente)
- Georges Dru (Vice-président)
- Claude Giraud (Vice-président)

Excusé :

- Claude Liogier (membre du bureau)

Décision 8 : L'avenant au marché d'entretien des espaces verts pour le centre d'incendie et de secours d'Andrézieux Bouthéon.

Le nouveau centre d'incendie et de secours d'Andrézieux-Bouthéon, dont la construction a été lancée en 2016 et qui est devenu opérationnel à l'été 2018, présente des surfaces d'espaces verts significativement plus importantes que celles de l'ancienne caserne.

Il convient donc de passer un avenant n°1 au lot n°6 « *Entretien des espaces verts de Saint-Just-Saint-Rambert, Andrézieux-Bouthéon, Montbrison, Saint-Bonnet-le-Château* » du marché cité en objet afin de prendre en compte cette augmentation de surfaces. Cette modification représente une augmentation de 1 551,20 € HT (1 861,44 € TTC). Néanmoins, le marché en question étant à

bons de commande, les montants minimum et maximum demeurent inchangés (7 700 € HT minimum et 12 500 € HT maximum).

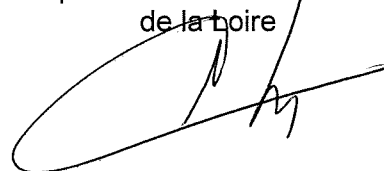
**Vu le rapport présenté par le Président,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

Le bureau approuve l'avenant au marché d'entretien des espaces verts pour le centre d'incendie et de secours d'Andrézieux Bouthéon et autorise le Président à signer le projet d'avenant ci-joint.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER